

INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES WINDSURF 2021-2024

National Wind Foil 2022
Du vendredi 7 octobre au dimanche 9 octobre - QUIBERON - France
ASNQ – Grade 4

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'une planche ne peut pas réclamer contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) incluant l'annexe B,
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers, précisées en **annexe**
- 1.3 Les **règlements fédéraux**.
- 1.4 Il sera fait application des jauges 2022 du 10/12/21 pour toutes les catégories : <https://espaces.ffvoile.fr/voile-legere/windsurf/jauge-et-reglementation.aspx>.
Pour les Foil OPEN, la jauge appliquée sera la jauge Formula Foil.
Pour les Windfoil Minimes, la recommandation de la FFVoile modifiée par l'avenant à l'avis de course n°1 sera la jauge.
- 1.5 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. À ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69."
- 1.6 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.
- 1.7 **Nouvelle règle Racing Rules of Sailing 2021-2024 n° 29 :**
Lorsque le départ d'une course est travers au vent,
(a) si au moment du signal de départ, le comité de course identifie un concurrent du côté parcouru de la ligne de départ, le comité de course signalera un rappel général.
(b) si le comité de course agit selon la règle 1.7(a) ci-dessus et que le concurrent est identifié, il sera disqualifié sans instruction, même si la course est abandonnée. Le Comité de Course affichera son numéro de voile, le concurrent devra alors quitter la zone de parcours immédiatement. Si la course est relancée ou refaite, il ne devra pas y participer.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée **au plus tard 1 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet**, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 La dernière phrase de la règle 90.2(c) est modifiée, **des instructions verbales peuvent être données à terre lors du briefing et sur l'eau par l'envoi du « pavillon L » accompagné de signaux sonores.**

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dématérialisés sur la page du site internet <https://www.asnquiberon.com/le-national-windfoil-2022/>
- 3.2 Le PC course est situé dans les bureaux de l'ASNQ.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement
- 4.3 Lorsque fourni par l'autorité organisatrice, les concurrents doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l'eau, avec un numéro individuel, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé **devant le club coté plage**
 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **20 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Confirmation des inscriptions

Date	De	À
06/10/2022	16h00	18h00
07/10/2022	09h00	10h30
08/10/2022	09h00	10h00

- 6.2 Les confirmations d'inscription se feront au PC course situé dans les bureaux de l'ASN Quiberon boulevard des Émigrés 56170 QUIBERON

6.2.1 **Chaque coureur inscrit par internet recevra un email lui indiquant s'il doit passer ou non à la confirmation des inscriptions**

6.3 Dates des courses :

Dates	Horaires	Classes
07/10/2022	Confirmation des inscriptions 11h30 Briefing – 12h15 : 1 ^{er} signal d'avertissement et courses à suivre	Toutes
08/10/2022	10h30 Briefing – 11h15 : 1 ^{er} signal d'avertissement et courses à suivre	Toutes
09/10/2022	10h Briefing – 10h45 : 1 ^{er} signal d'avertissement et courses à suivre Aucun signal d'avertissement ne se fera après 14h30 Remise des prix du National d'automne	Toutes

- 6.4 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **2 minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont les suivants :

WINDFOIL U15 Filles et Garçons	PAVILLON	T293
WINDFOIL U17 Garçons	PAVILLON	VERT
WINDFOIL U17 Filles	PAVILLON	VIOLET
WINDFOIL U19 Filles	PAVILLON	ROSE
WINDFOIL U19 Garçons	PAVILLON	JAUNE
WINDFOIL Open Homme	PAVILLON	BLANC avec R et rond noir
WINDFOIL Open Femme	PAVILLON	BLANC avec B et triangle noir

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

8.1 Répartition des Séries par zones si un SLALOM est mis en place :

Zones	Séries
Alpha	U17 Garçons / U17 Filles
Bravo	U15 Filles et Garçons / U19 Filles et Open Femmes/ U19 Garçons et Open Hommes

9. FORMAT DE COURSE

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 9.2 Les zones de course et les parcours choisis peuvent être décrits et annoncés au briefing coureur, et pourront être affichés sur le tableau officiel.
- 9.3 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont mentionnées sur un tableau à l'arrière du bateau comité départ.
- 9.4 Les parcours seront de type :
- 9.4.1 **Course Racing** (UPWIND/DOWNWIND),
- 9.4.2 **Slalom** (REACHING)
- 9.4.3 **Longue Distance** (MARATHON)
- 9.4.4 Au plus tard au moment de l'envoi du pavillon Orange le pavillon d'identification du format de course sera envoyé sur l'eau.
- 9.5 En format **SLALOM**, la flotte pourra être divisée en heats. Ces heats seront autant que faire se peut de taille égale.
- Le N° des heats en course sera affiché sur le Bateau Comité au plus tard au signal d'avertissement
 - Les heats seront re brassés après chaque journée de course.
 - Le premier jour de compétition, les heats seront constitués de manière aléatoire.
 - A partir du deuxième jour de compétition, si l'ensemble des heats a réalisé le même nombre de courses, la constitution des heats sera calculée sur la base du classement général de chaque série en appliquant la méthode de répartition suivante :

Classement	Heats
1	Heat 1
2	Heat 2
3	Heat 2
4	Heat 1
5	Heat 1
6	Heat 2 etc...

- Si l'ensemble des heats n'a pas réalisé le même nombre de courses, le classement général pour l'affectation des heats du lendemain ne prendra en compte que les courses réalisées à nombre égal par l'un et l'autre des heats,
 - Si l'ensemble des heats n'a pas réalisé le même nombre de courses mais que cela n'impose pas de nouveau brassage, le ou les heats non terminés pourront être terminés ultérieurement, et ce, même si entre temps d'autres courses de format Course Racing ou Marathon ont été validées.
- 9.6 [NP] Les planches non en course, sont interdits de navigation dans les zones sécurisées et de course. [DP]

10. MARQUES

Les marques de départ, de parcours, de dégagement et d'arrivée sont décrites au briefing.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ**.
- 12.2 [DP] [NP] Les planches dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres planches.
- 12.3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard **3 minutes (1 minutes pour les formats slalom)** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 12.4 **Procédure de départ :**

Minutes avant le signal de départ	Signal Visuel	Signal Sonore	Signification

3	Pavillon de Classe Numéro du Heat	Un	Signal d'Avertissement
2	Pavillon U ou Noir	Un	Signal Préparatoire
1	Pavillon U ou Noir affalé	Un long	Une minute
0	Pavillon de Classe affalé	Un	Signal de Départ

Ceci modifie la RCV 26.

12.5 Pour les parcours près / vent arrière :

Seul le départ Tribord est autorisé sur l'ensemble des courses. La tentative d'un départ bâbord d'un bateau engendrera sa disqualification (DSQ) sans instruction sur la course enfreinte.

Cela modifie la RCV63.1

Dans les 20 dernières secondes avant le départ, tous les coureurs devront naviguer tribord amure.

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Aucun changement de parcours ne sera effectué.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée.**

14.2 [DP] Les planches ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour les windsurfs, la RCV 44 est modifiée de sorte que **la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.**

15.2 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité inférieure à DSQ.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps limite et les temps cibles sont :

Format	Temps cible	Temps limite pour finir après le 1 ^{er}
Slalom	3-5 mn	50 % du temps de course du premier ou de la première
Course Racing	15 -20mn	50 % du temps de course du premier ou de la première
Marathon	45-60mn	50 % du temps de course du premier ou de la première

16.2 Les planches ne finissant pas dans le temps limite après la première planche **de sa catégorie** ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que la dernière planche a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à **l'accueil de l'ASNQuiberon.**

17.3 Des avis seront affichés au plus tard **30 minutes** après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans les bureaux de la grande salle de l'ASNQuiberon Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 **Une course** doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées :

a) Quand moins de **3 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand **3 courses à 7 courses** ont été validées le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant **son plus mauvais score,**

c) Quand de **8 à 12 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses deux plus mauvais score.**

d) Quand **13 courses** ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de **ses trois plus mauvais scores**

18.4 La RCV B8.A8 s'applique.

18.5. **Modalité de classement**

Une course sera comptabilisée comme suit :

- (a) Une course sous format « **Course Racing** » comptera pour 1 (une) course,
- (b) En format **Slalom**, les résultats seront basés sur le nombre de concurrents classés dans le heat ou ils sont le plus nombreux.

Une course sous format « Slalom » comptera pour 1 (une) course si aucun heat n'a été constitué,

Si la flotte est divisée en heats, les bateaux seront classés comme suit :

Position à l'arrivée	Points marqués	Position à l'arrivée	Points marqués
1	1	11	21
2	3	12	23
3	5	13	25
4	7	14	27
5	9	15	29
6	11	16	31
7	13	17	33
8	15	18	35
9	17	19	37
10	19	20	39

- (c) Une course sous format « **Marathon** » comptera pour 1 (une) course.

19 REGLES DE SECURITE [DP][NP]

19.1 **Un élargement (sortie et retour) sera mis en place.**

A chaque sortie et retour à terre, y compris lors d'un retour à terre signalé par les pavillons AP/H ou N/H, un élargement sera mis en place au point de passage angle ouest du hangar de l'ASNQ.

- (i) Cet élargement est obligatoire et doit être effectué par le coureur avant le départ sur l'eau et au retour à terre.
- (ii) L'élargement sera ouvert **une heure** (01H00) avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'**attention** du jour.
- (iii) Heures limites pour élarger :
Au départ : heure du signal d'avertissement de la première course du jour,
Au retour à terre : heure limite du dépôt des réclamations ou une heure après l'envoi des pavillons AP/H ou N/H sur l'eau.
- (iv) **L'élargement départ** est obligatoire même le 1^{er} jour : la confirmation des inscriptions ne fait pas office d'élargement départ !
- (v) Chaque omission d'élargement sera sanctionnée par l'application d'une **pénalité de 10%** sans instruction en modification de la RCV 63.1, calculée suivant les dispositions de la RCV44.3(c)

19.2 Une planche qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible

19.3 Les coureurs doivent se conformer aux instructions du Beach Marshall.

19.4 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un coureur d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.

19.5 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

19.6 **[DP] Matériels de sécurité :**

Il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240.

Le moyen de repérage lumineux n'est pas exigé pendant la compétition.

Port du casque conforme : EN 1385,

Port des équipements individuels de flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW)

Combinaison isothermique jambes longues d'une épaisseur minimum de 1,5mn portée intégralement,

Veste ou gilet d'impact.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à une planche de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 21.3 **Matériel :**
(cf Les règles de jauges windsurf 2022 – Département Compétition et Performance :
<https://espaces.ffvoile.fr/voile-legere/windsurf/jauge-et-reglementation.aspx>
Application des recommandations Wind Foil U15 (Commission Glisse du 12/11/2021) modifiées par l'avenant n°1 de l'AC
Application de la jauge Wind Foil U17 (Commission Glisse du 12/11/2021),
Application de la jauge Wind Foil U19 (Commission Glisse du 12/11/2021),
Application de la jauge Formula Foil pour la série Senior.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme du club.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs pourront être identifiés.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels

25. EMBLACEMENTS

[DP] Les planches doivent être maintenues à la place qui leur a été attribuée et qui se trouve **à l'intérieur de L'enceinte du parc de l'ASNQ.**

26. PRIX

- 26.1 Les trois premiers équipages de chaque catégorie validée recevront respectivement les trophées de 1^{er/1ère}, 2^{ème} et 3^{ème}

26.2 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter

- Antoine LE BAYON : 0297305654 asnquiberon@orange.fr
- Pierrick WATTEZ : 0648511747 pierrick.wattez@ffvoile.fr

Arbitres désignés :

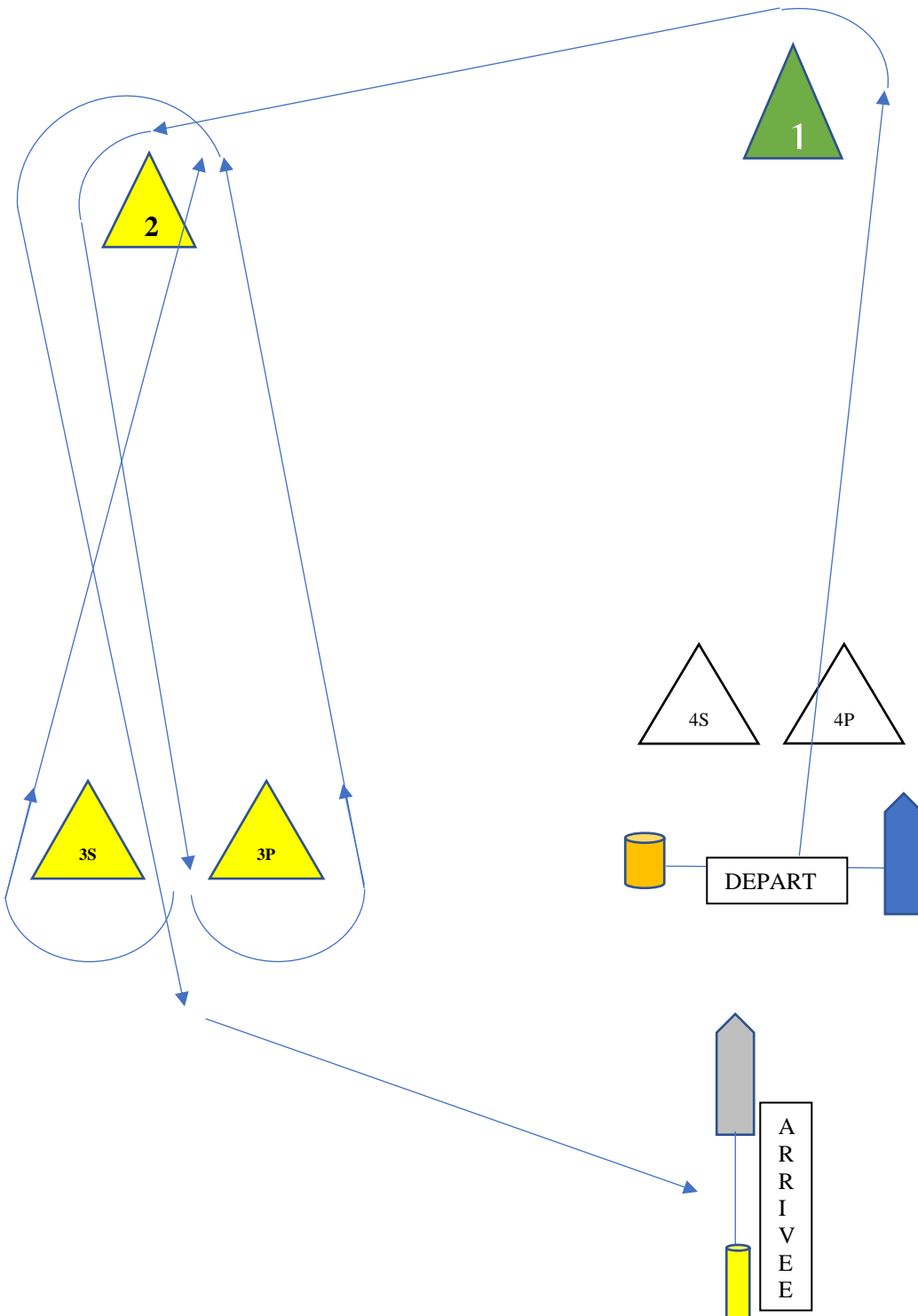
Président-e du comité de course : Frédéric COIFFARD

Comité de course adjoint : Pierrick WATTEZ

Président-e du jury : Laurent REMY

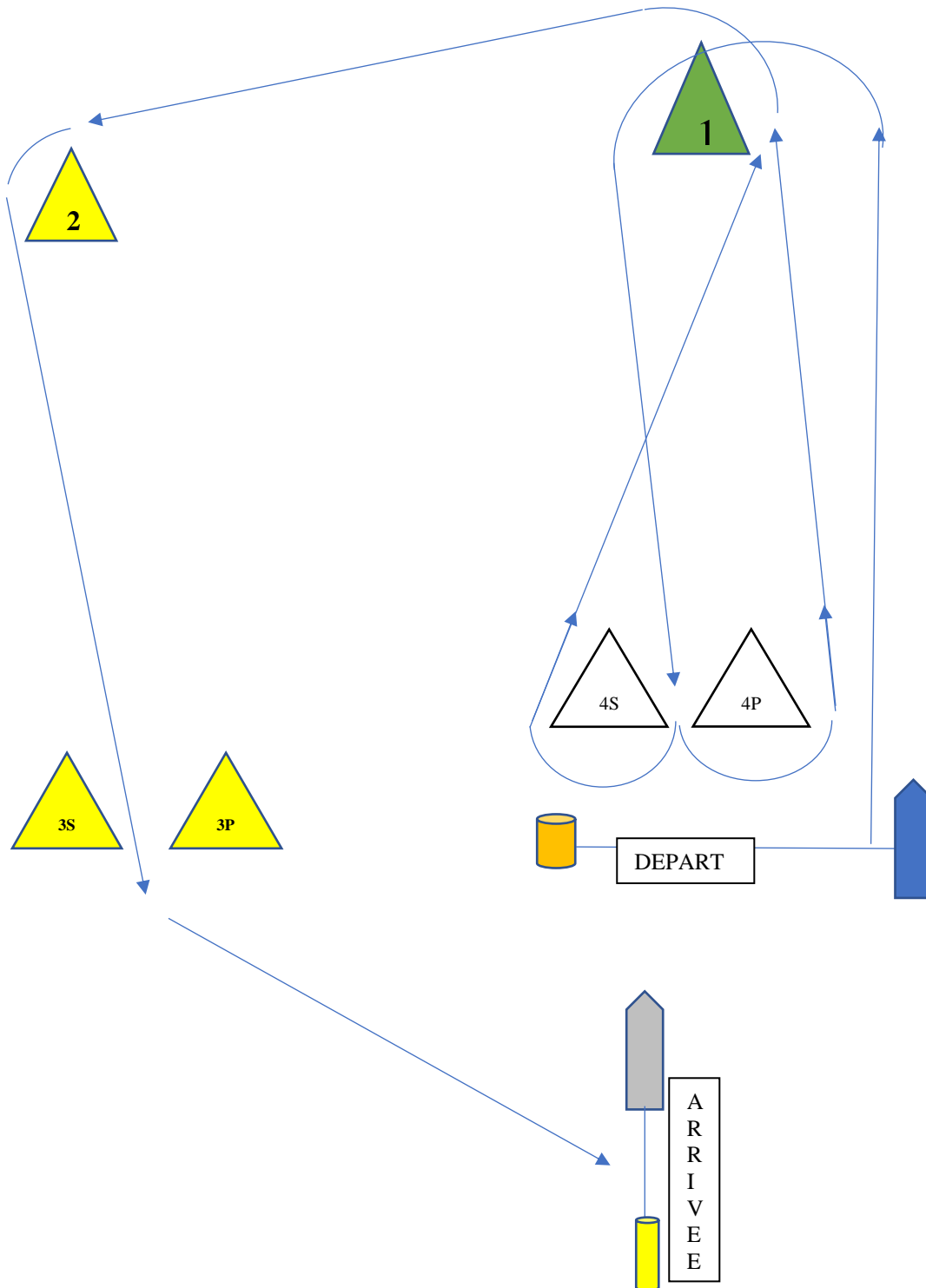
Annexe Zones de Course

Course racing : parcours Trapèze : O - 1



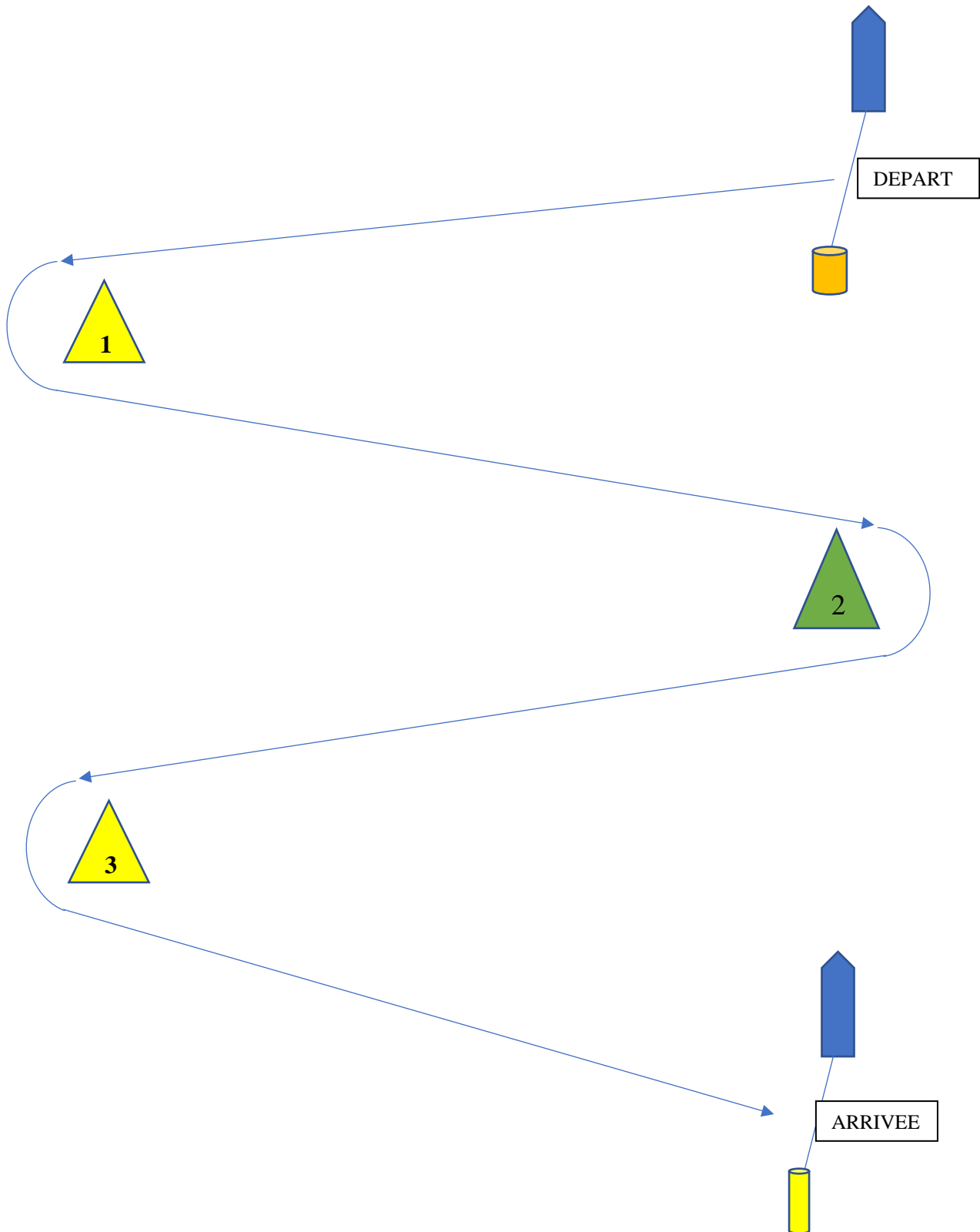
Parcours O-1 (OUT) : Départ – 1 – 2 – (3S – 3P) – 2 – 3P - Arrivée

Course racing : parcours Trapèze : I - 1



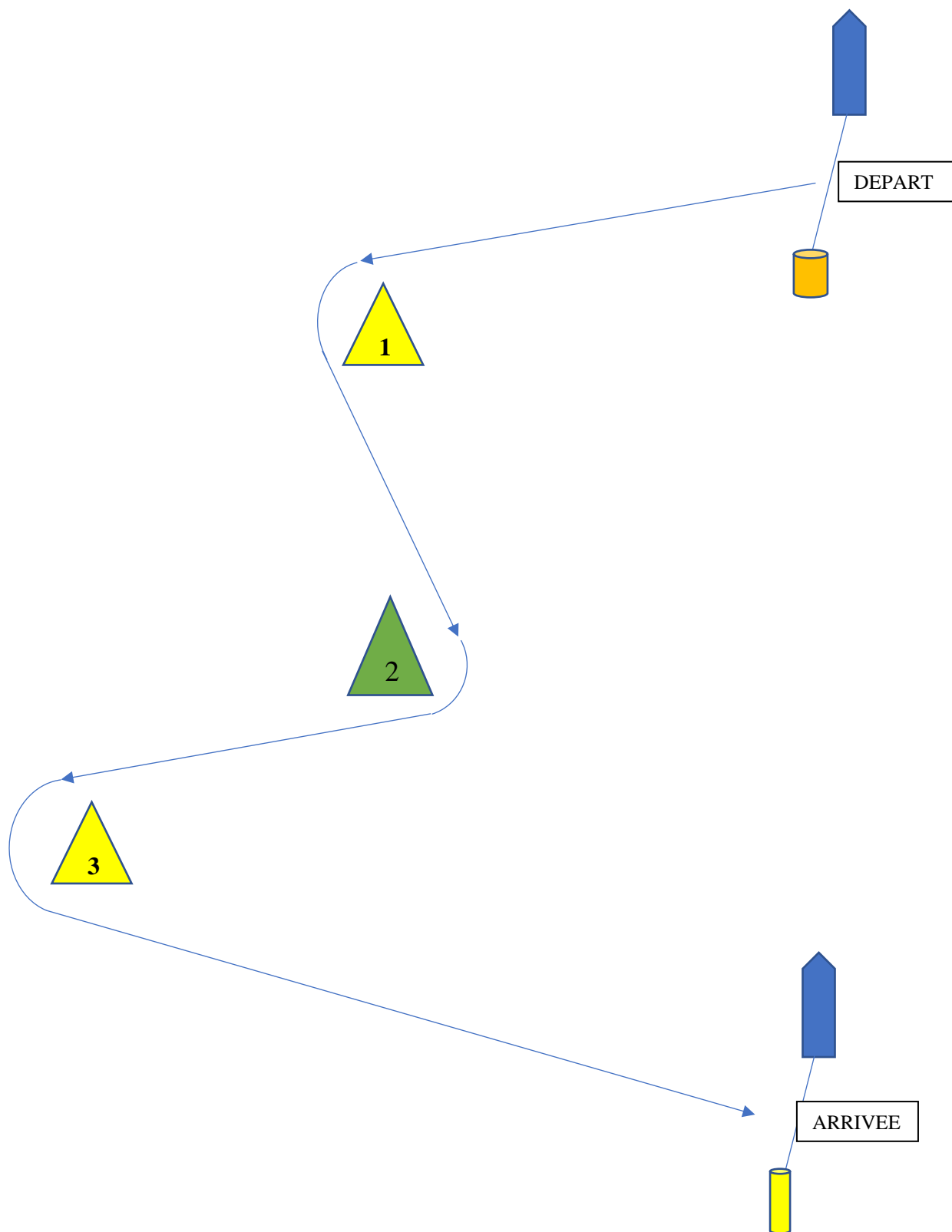
Parcours I - 1 (IN) : Départ – 1 – (4S – 4P) - 1 – 2 – 3P - Arrivée

Parcours SLALOM DOWNWIND 3 JIBES : SLALOM



Parcours SLALOM DOWNWIND 3 JIBES : SLALOM
Départ – 1 – 2 – 3 - Arrivée

Parcours LIGHTWIND



Parcours LIGHTWIND
Départ – 1 – 2 – 3 - Arrivée

ANNEXE COVID-19

Préambule :

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions de l'avis de course sans préavis.

Il est recommandé d'avoir recours à des moyens digitaux comme le « Tableau Officiel ». Les concurrents devront se munir d'un moyen leur permettant de recevoir ces communications. Cela ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions d'inscription et/ou d'admissibilité.

Dans le contexte « COVID 19 », l'Autorité Organisatrice pourra annuler la compétition.

1- Gestes barrières et recommandation (DP):

- Avant de confirmer son inscription, chaque membre d'équipage devra réaliser l'auto - questionnaire sanitaire disponible à l'adresse suivante :
https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Questionnaire_Auto-Evaluation.pdf
- Tous les participants au [**nom de la compétition**], qu'ils soient organisateurs, arbitres, coureurs, ou accompagnateurs doivent être en possession de masques et d'un flacon de gel hydro alcoolique individuel, depuis l'arrivée jusqu'au départ du site de la compétition, à terre et sur l'eau.
- Les regroupements de personnes doivent être organisés dans le respect des préconisations gouvernementales et des gestes barrières.
- Le port du masque est recommandé lorsque les gestes barrières ne peuvent pas être respectés.
- Les gestes barrières doivent être respectés par tous. Le non-respect des consignes édictées ou transmises par l'organisateur, y compris oralement, pourra entraîner une réclamation à l'initiative du Jury.
- Les actions raisonnables de l'autorité organisatrice de la compétition pour mettre en œuvre les directives, les protocoles ou la législation COVID-19, même si elles s'avèrent ultérieurement inutiles, ne sont pas des actions ou des omissions incorrectes et ne pourront donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

2. Référent COVID et cellule de crise en cas de suspicion de contagion :**a- Référent COVID :**

Le référent COVID sera Antoine LE BAYON

b- Cellule COVID en cas de suspicion de contagion :

- La cellule COVID pourra être composée du / de :
 - Représentant de l'AO,
 - Président du Comité de Course,
 - Président du Jury ou Chief Umpire,
 - Référent COVID,
 - Toute personne compétente pour assister cette cellule et prendre les mesures nécessaires.
- Fonctionnement :
Cette cellule suivra les recommandations édictées par le Ministère des Sports et la FFVoile.
Cette cellule doit être informée de toute suspicion de COVID avant, durant et après la compétition.
Cette cellule traitera de toute suspicion COVID et décidera des mesures à prendre dans un tel cas.
Toute décision de la cellule COVID est finale et doit être respectée, conformément à la présente annexe et aux articles de l'Avis de Course et des Instructions de Course qui traitent de la crise sanitaire COVID 19.

3. Prise en compte du Risque Covid19 par les participants :

En s'inscrivant au National de Printemps Wind Foil tout concurrent, ainsi que ses accompagnateurs, attestent avoir connaissance du risque Covid-19, et l'avoir pris en compte.

Chaque concurrent et accompagnateur est de ce fait parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières », à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, et s'engage à les respecter,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par la Covid-19,

- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peuvent garantir une protection totale contre une exposition et une contamination à la Covid-19. Il dégage l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de contamination,
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques des concurrents, accompagnateurs et membres de l'Autorité Organisatrice participant à la compétition.
- en cas de test positif à la Covid, tout participant devra se retirer de la compétition. Toute personne qui est déclarée comme cas contact devra se tester conformément au protocole en vigueur.

4. Cas suspect de COVID 19 :

Un concurrent, qui présente des symptômes liés à la Covid 19, doit se faire tester dans les plus brefs délais. Si ce test est positif à la COVID19, il devra immédiatement abandonner la course / compétition et se conformer aux directives des autorités sanitaires. S'il ne le fait pas, le jury pourra également ouvrir une instruction selon la RCV 69.